

Compte-Rendu
Du Conseil Municipal
du
Mercredi 6 février 2019

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Coignard, Désiles, Drouineau, Rapicault, Ms Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Faucher, Lecomte, Ledru.

Absents excusés :

Maryline Gervais, procuration à Christelle Désiles

Bruno Aim, procuration à Thierry Faucher

1. *Installations classées pour la protection de l'environnement*

La SCEA FROGER a fait une demande d'enregistrement au titre de la rubrique n°2102-2a de la nomenclature des installations classées pour l'exploitation d'un élevage de porcs à l'engraissement, notamment par extension d'un atelier naisseur, et mise à jour du plan d'épandage, situé au lieu-dit « Pinçonnet » sur le territoire de Soultré.

La commune étant concernée par le plan d'épandage de cet élevage, le conseil municipal est saisi pour donner son avis sur ce dossier. Le dossier sera mis à la consultation du public du 2 janvier au 30 janvier 2019 et l'avis de C.M devra être transmis avant le 14 février 2019.

Monsieur le maire et monsieur Clément ont reçu Justin et Jérôme FROGER. Ils ont expliqué qu'à la ferme de Houlbran, ils épandaient déjà du lisier sur 17 ha. Pour la Héruère, il s'agit d'une solution d'épandage de secours pour du fumier. Pour ce faire, ils empruntent la route de Connerré. S'il devait y avoir un dégât, leur assurance pourrait régler les frais de réparation de la route. Ils précisent que la fréquence de passage des camions est de 20 tours par an de camions 35t.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable au plan d'épandage et informe qu'il sera vigilant au maintien du bon état des routes de Soultré.

2. *Projet Mouv'n'go : Le conseil doit se prononcer sur le projet Mouv'n'go présenté par Mr Nicolet le 8 janvier dernier.*

Le Conseil Municipal décide à la majorité de 8 voix contre 4 pour et 1 abstention de ne pas retenir le projet Mouv'n'go pour le prochain budget 2019.

3. *DETR :*

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2019, les projets susceptibles d'être éligible sont :

- *Rénovation énergétique de l'école par l'isolation de la toiture*
- *Rénovation de la chapelle*

Après délibération, le Conseil municipal adopte les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Rénovation de la toiture de la cantine scolaire et de l'école verte

Origine des financements	Montant HT
DETR	16 921
Maître d'ouvrage	16 921
Total :	33 842

Rénovation de la chapelle Sainte-Anne

Origine des financements	Montant HT
DETR	10 386
Maître d'ouvrage	10 386
Total :	20 772

4. Proposition d'un repas végétarien par semaine à la cantine

Catherine Drouineau propose la création d'un repas végétarien par semaine à la cantine. L'état a voté un amendement au projet de loi alimentation et agriculture le 7 septembre 2018 pour une expérimentation de proposer aux enfants un repas végétarien par semaine. « En France, la réglementation impose de servir de la viande à une fréquence définie. Or, une diversification des protéines dans l'alimentation constitue un chemin important dans la voie de la transition écologique qui s'avère chaque jour plus urgente. L'école peut et doit jouer le rôle important d'initier les enfants à la possibilité de manger sainement tout en diversifiant l'origine des protéines consommées ». (extrait de l'amendement de l'art 11 du projet de loi).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'introduction d'un repas végétarien à la cantine scolaire.

5. Avis du Conseil demandé par la DREAL sur l'arrêté préfectoral portant création d'une liste de sites d'intérêt géologique du département. Pour Soultré, il s'agit du site : Formation des aables du Perche aux Thuaudières à Soultré.

Le Conseil Municipal de Soultré émet un avis favorable à la création d'une liste de 14 sites pour la Sarthe dont un site est situé à Soultré sur les parcelles OA 353 et OA 354.

Divers

Comice : Les ateliers sont mis en place pour préparer le comice de septembre prochain.

Yvan Mauger a commencé les travaux de peinture à la salle des fêtes. Il est prévu de remplacer le rideau de la scène.

Fin du conseil : 22h

Prochain conseil : le mercredi 6 mars à 20h30

